

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 MARS 2024 COMPTE RENDU

**ETAIENT PRESENTS :** RENARD Alain Maire, FORTIER Michelle 1<sup>ère</sup> Adjointe, JEUNESSE Steve 2<sup>o</sup> Adjoint, BELDJOUDI Eric 3<sup>o</sup> Adjoint, MAUCLAIR Valérie 4<sup>o</sup> Adjoint, FERRERO Hervé 5<sup>o</sup> Adjoint, BRAUN Patrick, LARDENOIS Hervé, LEROY Michaël, POISSONNET Séverine, MARCQ Philippe, BOBLET Jean-Luc, BIHIN Lionel, HENNEQUIN Annie, BRION Jean-Pierre, LANG Martial

**Absents (procuration) :** SCHNEIDER Patricia donne procuration à Jean-Pierre BRION

**Absentes excusées :** SCHNEIDER Caroline, FLAMBEAUX Mélanie

**Absents :** TSCHENS Audrey, HUET Carine, HENRY Mathieu, BERTAUX Alexandre,

**Secrétaire de séance :** LARDENOIS Hervé

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00, le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Le secrétaire de séance est Monsieur Hervé LARDENOIS.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'ajouter deux points :

- Avenant avenue de la Paix RD964/RD19
- Avenant « Les Echevins »

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 février 2024 est adopté, à la majorité (abstentions pour absence : Annie HENNEQUIN, Philippe MARCQ, Hervé LARDENOIS).

### FINANCES :

Monsieur le Maire quitte la séance afin que le Conseil Municipal puisse procéder au vote des Comptes Administratifs et réintègre son siège à l'issue du vote.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, les Comptes Administratifs 2023 conformes aux Comptes de Gestion 2023 établis par le comptable public du service de Gestion Comptable de Charleville-Mézières/Sedan.

Le Compte Administratif du Budget Ville s'établit à un résultat global de fonctionnement de 1 712 721, 98 € et un résultat global d'investissement négatif de moins 1 293 788,03 €, desquels sont retenus les restes à réaliser globalisés de 172 896,81 € soit un excédent cumulé de 591 830, 76 €.

Le Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement s'établit à un résultat global de fonctionnement de 245 088,94 € et un résultat global d'investissement de 36 863,41 €, desquels sont retenus les restes à réaliser globalisés de 20 130 € soit un excédent cumulé de 261 822,35 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

### BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Proposition d'affectation du résultat 2023		
	Dépenses	Recettes
<b>001 Solde d'exécution d'investissement</b>		36 863,41
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>		
<b>002 Résultats de fonctionnement reporté</b>		245 088,94

### BUDGET VILLE

Proposition d'affectation du résultat 2023		
	Dépenses	Recettes
<b>001 Solde d'exécution d'investissement</b>	1 293 788,03	
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>		1 120 891,22
<b>002 Résultats de fonctionnement reporté</b>		591 830,76

Monsieur l'Adjoint au Maire chargé aux finances présente au Conseil Municipal, le projet d'orientations budgétaires élaboré en lien avec la Commission Finances. Le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, les orientations budgétaires concernant le Budget Ville et le Budget Eau et Assainissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et conformément à l'étude de la Commission Association et Jeunesse-Animations Sportives, vote les subventions 2024 aux associations.

Mesdames FORTIER, HENNEQUIN, POISSONNET, Messieurs RENARD, BELDJOUDI, LARDENNOIS, BRAUN en tant que membres d'une association, ne prennent pas part au vote.

Noms Association	Subventions fermes 2024	Subventions conditionnelles 2024
La Récré	1 000,00 €	
Les Intrépides	800,00 €	
ADAPDTCE		200,00 €
Les archers des 3 cantons	1 770,00 €	
Amicale sapeurs pompiers	1 800,00 €	500,00 €
Marché paysan	1 100,00 €	
ACM basket	1 800,00 €	
Avenir Sportif Mouzon	5 000,00 €	
Comité des fêtes	4 000,00 €	
Mouzon Run	1 000,00 €	2 x 500 €
ACM Remise en forme	600,00 €	
Les Roseaux	500,00 €	
Gym Volontaire Mouzon	600,00 €	
ADMR	400,00 €	
Les Petites Mains	200,00 €	
Danse de Salon	200,00 €	
APMZ	800,00 €	
Tennis Club	1 200,00 €	
UNC	300,00 €	
ACPG.CATM	300,00 €	
Ardennes Moto Club	2 500,00 €	
Présence de l'abbatiale	600,00 €	
FSE Carignan	64,00 €	
FSE Raucourt	552,00 €	
Coopérative scolaire 1/2 lune	2 100,00 €	
Show les marrons	500,00 €	
Mouzonchant'	300,00 €	
Pétanque	800,00 €	
truffe	300,00 €	
chasse et plaine	300,00 €	
chami de zorrope	1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>32 386,00 €</b>	<b>1 700,00 €</b>



Nom organisme extérieur	Subventions fermes 2024
Secours catholique	300,00 €
SPA	200,00 €
ADECMR	500,00 €
Conciliateur de justice	250,00 €
Lisa	100,00 €
Ligue contre le cancer	200,00 €
banque alimentaire	300,00 €
resto du cœur	300,00 €
<b>Total</b>	<b>2 150,00 €</b>

TOTAL ASSOCIATION + EXTERIEUR	36 236,00 €
Réserve	1 300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 536,00 €</b>

#### GESTION :

Le Conseil Municipal décide, à la majorité (abstention de Monsieur Jean-Pierre BRION), la réouverture du Camping de la Tour Saint Jérôme à partir de la saison estivale 2024.

Le Conseil Municipal autorise, à la majorité, des travaux de remise en état du camping pour un montant total de 10 136,55 € HT soit 12 163,86 € TTC et demande une subvention auprès du Conseil Départemental.

La gestion du camping ne sera pas effectuée directement par la Commune mais par l'intermédiaire d'un exploitant qui sera recruté par appel d'offres. Il devra répondre au cahier des charges et se conformer aux articles de la convention.

Le Conseil Municipal autorise, à la majorité, Monsieur le Maire à signer la convention avec l'exploitant choisi par la Commission d'Appel d'Offres afin que le camping profite aux touristes.

A la suite de la demande de prêt du podium de la Commune de Beaumont-en-Argonne, le Conseil Municipal décide d'octroyer le podium à titre gracieux à la Commune de Beaumont-en-Argonne pour chaque manifestation « Fest'Argonne » du mois de juin. Et charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire.

POINTS AJOUTES :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, l'avenant n°2 passant le lot : Renouvellement des réseaux de l'Avenue de la Paix et Sécurisation du carrefour RD964/RD19 de 714 057,00 € HT soit 856 868,40 € TTC à 714 054,85 € HT soit 856 865,82 € TTC.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, l'avenant passant le lot plomberie/sanitaire/WC du réaménagement de l'appartement « Les Echevins » de 21 363, 64 € HT soit 23 500 € TTC à 20 538,68 € HT soit 22 592,55 € TTC.

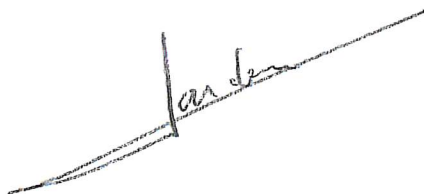
Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, la sécurisation des trois fenêtres de la pièce de vie pour un montant de 456 € HT soit 547,20 € TTC et la réfection des escaliers pour un montant de 976 € HT soit 1 171,20 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES :

- Journées Européennes des Métiers d'Arts : 6 et 7 avril 2024
- Repas dansant de la Pétanque : 6 avril 2024
- Cabaret avec repas : 13 avril 2024

Fin de séance à 21h25.

Le Secrétaire de séance  
Hervé LARDENOIS



Le Maire  
Alain RENARD

